

De: centrecrisesanitaire
Envoyé: jeudi 26 mars 2020 20:36
À: ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE; ARS976-ALERTE; ARS-974-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS44-ALERTE; CHAMPION, Etienne (DG ARS HDF); COIPIET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); DE BORT, Clara (ARS-GUYANE); DE-MESTER, Philippe (ARS-PACA/DG); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); GARDEL, Christine (ARS-NORMANDIE); GRALL, Jean-Yves (ARS-ARA/DIRECTION GENERALE); HABERT, Laurent (ARS-CVL); LADOUCETTE, Martine (ARS-REUNION); LAFORCADE, Michel (ARS-NA/DIRECTION GENERALE); LANNELONGUE, Christophe (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DG); LECENNE, Marie-Hélène (ARS-CORSE/DIRECTION GENERALE); MULLIEZ, Stéphane (ARS-BRETAGNE/DIR-GENERALE); PRIBILE, Pierre (ARS-BFC/BFC/DG); RICORDEAU, Pierre (ARS-OC/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE); VOYNET, Dominique (DIRECTION MAYOTTE); ARS971-CRISE; ARS-REUNION-CRISE; LD-ARS CRISE (Metropole) 2017; Agence de santé Wallis et Futune; ARASS PF; ATS Saint Pierre et Miquelon; DASS Nouvelle Calédonie; KLEIN, François (DGS/MOM); veille@sante.gov.pf
Cc: centrecrisesanitaire
Objet: [COVID-19] MINSANTE/CORRUSS n°2020_44 : DASRI
Pièces jointes: 2020-03-25-Fiche 2- DASRI Covid19-PLS.pdf; Fiche Covid19_dechets_contamines_elimination_particulier_20200325_VF.pdf; HCSPAvis_Covid19_Gestion DASRI_VF.pdf; 2020-03-25-Fiche 1- DASRI Covid19-ES.pdf

- POUR ACTION ET INFORMATION -

Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous des éléments sur le sujet des DASRI pour répondre aux interrogations formulées par vos équipes.

Ils s'appuient sur un avis du HCSP du 19 mars 2020 que vous trouverez ci-joint, également publié sur le site du Haut Conseil de santé publique.

D'autres questions formulées par vos équipes sont en cours de traitement.

COVID-19 et DASRI produits par les établissements sanitaires et médico-sociaux

Les éléments sont rappelés dans la fiche ci-jointe (Fiche 1) qui mentionne les documents de référence sur lesquels s'appuient ces recommandations.

COVID-19 et DASRI produits par les professionnels libéraux de santé

Les éléments sont rappelés dans la fiche ci-jointe (Fiche 2) qui mentionne les documents de référence sur lesquels s'appuient ces recommandations.

COVID-19 et déchets produits par les personnes maintenues à domicile

Les éléments sont rappelés dans la fiche ci-jointe qui mentionne les documents de référence sur lesquels s'appuient ces recommandations.

COVID-19 et filière REP DASRI des patients en autotraitement

La filière à responsabilité élargie du producteur pour les DASRI perforants des patients en autotraitement (ex : patients diabétiques, ...), dite filière REP DASRI PAT, est à ce jour maintenue. L'éco-organisme DASTRI, en charge de cette filière, a mis en place des mesures barrières pour les professionnels de la collecte. En complément, des adaptations des fréquences de collectes dans les pharmacies pourront être mises en place également. L'approvisionnement des pharmacies en boîtes à aiguilles destinées à ces patients en autotraitement est maintenu.

Bien cordialement,

Centre de crise sanitaire

Sous-Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr



DGS
Direction générale de la Santé

 solidarites-sante.gouv.fr
 [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire)

Les activités du CORRUSS sont certifiées ISO 9001- version 2015

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !